



DDQE - Développement Durable et Qualité Environnementale

Concevoir et piloter un projet DDQE en écologie du bâtiment

Durée : 20 jours soit 150 heures (9h - 12h30 / 14h - 18h)

Thématique(s) : Acoustique, ACV, Bas carbone, Biodiversité, Bois, Conception passive, Confort d'été, Construction durable, Couleur, DDQE, Eco-conception, Frugalité, Humidité, Isolation phonique, Lumière, Matériaux biosourcés, Paille, QAI, RE2020, Réemploi, Réhabilitation énergétique, Santé, Terre crue, Transition énergétique, Ventilation

Session(s) :

Module 1 : 10 et 11 décembre 2026, Paris (9h – 12h30 / 14h – 18h)

Module 2 : 14 et 15 janvier 2027, Paris (9h – 12h30 / 14h – 18h)

Module 3 : 4 et 5 février 2027, Paris (9h – 12h30 / 14h – 18h)

Module 4 : 4 et 5 mars 2027, Paris (9h – 12h30 / 14h – 18h)

Module 5 : 1er et 2 avril 2027, Paris (9h – 12h30 / 14h – 18h)

Module 6 : 12, 13 et 14 mai 2027, Paris (9h – 12h30 / 14h – 18h)

Module 7 : 10 et 11 juin 2027, Paris (9h – 12h30 / 14h – 18h)

Module 8 : 1er et 2 juillet 2027, Paris (9h – 12h30 / 14h – 18h)

Module 9 : 16 et 17 septembre 2027, Paris (9h – 12h30 / 14h – 18h)

Module 10 : 2 décembre 2027, Paris (9h – 12h30 / 14h – 18h)

Lieu : Paris (Île-de-France) - à partir des 10 et 11 décembre 2026 (10ème édition)

La formation certifiante de référence écologie & bâtiment pour les professionnels du cadre de vie bâti et aménagé, depuis plus de 20 ans.

Expérimentée dès 2003 à Strasbourg et à Lyon, la formation DDQE est aujourd'hui le parcours certifiant de référence déployée par la Scop les 2 Rives à l'échelle nationale sur l'écologie du bâtiment.

DDQE, s'affranchir des modèles conventionnels, transformer les pratiques, et construire des alternatives en-viables, ensemble & autrement.

20 jours de formation répartis en modules de 2 jours sur une année, avec un voyage d'études de 3 jours en France et à l'étranger.

> Une formation technique et d'acculturation animée par des professionnels experts et pionniers dans leurs domaines, pour transformer les pratiques face aux enjeux environnementaux et sociaux, autour de grandes thématiques "fil rouge" :

changement climatique et territoires résilients

construire avec le vivant

préserver les ressources, faire avec l'existant et matériaux biosourcés

bioclimatisme, enveloppe, énergies et frugalité

bien-être et confort

faire société : permaculture de projet et approches collaborative

Une formation ancrée dans le temps et reconnue : la certification DDQE est enregistré au Répertoire Spécifique de France Compétences et labellisée par la Branche Architecture.

Programme de formation

Webinaire de présentation de la formation

Un rendez-vous mensuel de 45 minutes pour découvrir la formation certifiante DDQE ;

Prochain webinaire, sur inscription : <https://scop-les2rives.eu/evenements/webinaire-ddqe/>

PREMIER MODULE

Enjeux et objectifs de la démarche qualité environnementale dans le bâtiment.

Aménagement et urbanisme durables : la transition énergétique et écologique à toutes les échelles

Méthodologies et retours d'expériences en neuf et réhabilitation

Une lecture alternative des territoires : les biorégions

DEUXIÈME MODULE

Concevoir avec le vivant : penser les bâtiments et les ville comme des écosystèmes

L'occupation du sol et questions de densité

L'architecture bioclimatique

TROISIÈME MODULE

Les choix énergétiques & approche bas carbone

Stratégies pour une construction passive biosourcée en neuf et en réhabilitation

Règlementations environnementales : leviers pour aller plus loin

QUATRIÈME MODULE

Réhabilitation performante : solutions techniques et de conception pour allier performance énergétique, respect du bâtiment, confort et usages

Focus sur les isolants : critères de choix et mise en oeuvre

CINQUIÈME MODULE

Les biosourcés comme alternatives aux matériaux conventionnels : concevoir avec des matériaux biosourcés (structure, façades et isolants)

Bois - Terre - Paille

Cadre normatif (DTU, règles pros, ATEX...)

SIXIÈME MODULE

L'eau et le sol pour l'adaptation au changement climatique : gestion intégrée des eaux pluviales, aspects paysagers, sites et sols pollués - l'empreinte eau

Le confort d'été et la ventilation naturelle - solutions de rafraîchissement passives

L'arbre dans la ville

SEPTIÈME MODULE

La santé dans les bâtiments performants à toutes les phases d'un projet : urbanisme favorable à la santé, qualité de l'air intérieur, produits de construction, lumière naturelle, CEM, nanoparticules, etc.

Faire ensemble et autrement : les approches collaboratives - AMU et facilitation

Mise en situation professionnelle

HUITIÈME MODULE

Le réemploi, un nouveau mode constructif

Low-tech et "faire avec", partir de la ressource et des usages

NEUVIÈME MODULE

Voyage d'études (3 jours) "Aménager, réhabiliter et construire durable : faire ensemble et autrement"

Retours d'expériences, rencontres et visite de sites en France et en Europe (Allemagne, Suisse, Autriche...)

DIXIÈME MODULE

Validation des acquis de la formation et certification DDQE

Présentation des mémoires devant le jury (1 jour)

Objectifs de formation

- **Comprendre concrètement ce qu'est le développement durable** dans le bâtiment et l'aménagement & avoir des outils, méthodologies et références pour passer à l'action.
- **Se forger un argumentaire** pour dialoguer et convaincre son maître d'ouvrage / son client, sur la base de retours d'expérience éprouvés.
- Intégrer un **réseau de professionnels engagés sur le durable**.
- Savoir construire une **approche holistique et systémique de projet** - environnementale, économique & sociale.
- Avoir une compétence reconnue par le milieu professionnel et **être certifié.e nominativement**

Public pour cette formation

- Maîtres d'œuvre : architectes, ingénieurs BE, paysagistes, entreprises du bâtiment
- Maîtres d'ouvrages : administration, collectivités, promoteurs, bailleurs sociaux, EPL
- AMO : amo et programmistes, CAUE, ALE
- Artisans, entreprises et associations

Évaluation et validation

- Attestation de fin de formation et attestation d'assiduité
- Formation certifiante sous réserve de **validation par le jury du mémoire de fin de formation**, réalisé individuellement ou en groupe et présenté lors des soutenances des mémoires.

La formation DDQE est inscrite au Répertoire Spécifique des formations géré par France Compétences sous le N°RS7480 (date de création de la certification : 09/09/2003 ; dernière date d'enregistrement de la certification : 17/12/2025)

Durée de la formation

20 jours soit 150 heures (9h - 12h30 / 14h - 18h)

Prérequis de formation

Une pratique professionnelle ou un projet professionnel dans les domaines de la construction et/ou de l'architecture et/ou de l'aménagement du territoire.

Méthodes pédagogiques de formation

Exposés de spécialistes, exercices collectifs et études de cas en sous-groupes, dossier technique et d'actualité, atelier pratique de mise en œuvre, projection, visite de sites, etc.

L'ensemble des présentations, ressources & annexes est remis aux participants à l'issue de la formation

Tarifs de la formation

5350 € HT soit 6420 € TTC

& tarif préférentiel : 5000 € HT soit 6000 € TTC Venez à 2 ou à plusieurs et profitez d'un tarif avantageux !

Prise en charge pour cette formation

Formation prise en charge par les OPCO (FIF-PL, OPCO-EP/Actalians, Fafiec, Constructys...) et éligible à l'obligation de formation continue des architectes :

- Prise en charge intégrale possible pour les salariés et à 75% pour les gérants/libéraux.

Formation éligible au financement via le CPF (Compte Personnel de Formation).

Formation labellisée par la Branche Architecture depuis 2012

Accessibilité - handicap

Nous sommes sensibles à la nécessaire inclusion des personnes en situations de handicap et sommes prêtes à étudier vos besoins particuliers. Pour les personnes à mobilité réduite, les formations en présence sont organisées dans des locaux adaptés (référentes handicap : nous contacter).

Délai d'accès à la formation

Nous contacter

Dernière mise à jour du programme

21/04/2026

Contact de la formation

Céline Roos

04 72 20 08 95

celine.roos@scop-les2rives.eu

Hélène Ludmann

03 67 10 47 81

helene.ludmann@scop-les2rives.eu

Nos partenaires pour cette formation

AREAL (Sélestat)

Association territoriale des organismes HLM d'Alsace

CAE Les Chantiers de Demain (CANISY)

CAE Les Chantiers de Demain

CAUE 69 (Lyon)

Cluster Robin.s (Dijon)

Cluster Robin*s (Réseau des Ouvrages Biosourcés Innovants)

CROA Auvergne Rhône Alpes (Lyon)

Conseil Régional de Auvergne-Rhône-Alpes

CROA Grand Est (Strasbourg)

Conseil Régional de l'Ordre des Architectes Grand Est

Ekopolis (Pantin)

Ekopolis

Envirobat Grand Est – ARCAD LQE (Nancy)

Envirobat Grand Est

Pôle énergie Bourgogne-Franche-Comté (Héricourt)

Pôle énergie Bourgogne-Franche-Comté

Région Normandie (Caen)

Région Normandie

VAD (Lyon)

Ville et aménagement durable

Scop les 2 Rives - 12 rue de Saint-Cyr, 69009 Lyon - www.scop-les2rives.eu

SIRET : 539 062 117 00012

Déclaration d'activité de formation enregistrée sous le n° 82 69 12060 69 auprès du préfet de la région Rhône-Alpes.

Organisme de formation certifié QUALIOP1 (au titre de la catégorie Actions de formation)